



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Avis public est par la présente donné :

QUE le conseil de la municipalité de Grande-Vallée a adopté, en séance ordinaire :

Le 13 avril 2026 :

- Le **premier projet de règlement numéro 2006-08-34** amendant le règlement de zonage numéro 2006-08 :
 - En ajoutant l'usage numéro 6261 comme spécifiquement permis dans la zone 21-HA

- Le **premier projet de règlement numéro 2006-08-35** amendant le règlement de zonage numéro 2006-08 :
 - En retirant la note N-2 de la grille de spécification de la zone 25-HB

QU'une séance de consultation se tiendra le 11 mai 2026, immédiatement après la séance ordinaire qui débute à 19 h, au centre Clairence-Minville, au 3, St-François-Xavier Est, Grande-Vallée;

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire ou un membre du conseil désigné par lui, expliquera les projets de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ces projets de règlement contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ces projets de règlement peuvent être consultés sur le site Web de la municipalité au <https://grandevallee.ca/administration-municipale/documents/reglements-et-permis/> ou à l'hôtel de ville, aux heures normales de bureau.

Donné à Grande-Vallée, ce 28^e jour d'avril 2026

Martine Hubert
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Grande-Vallée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la Loi, le 28 avril 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28^e jour d'avril 2026.

Martine Hubert
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe